



Parent-thèse

École Saint-Jean-Baptiste

www.cscapitale.qc.ca/ecolesjb



Thème de l'année : Fierté au cœur de mon école !

BULLETIN D'INFORMATION AUX PARENTS

4 SEPTEMBRE 2018

N° 1

Chers parents,

Cette année 2018-2019 sera lancée sous le thème :

Fierté au cœur de mon école !

C'est pour moi un grand honneur de me joindre pour une deuxième année à la dévouée famille de l'École Saint-Jean-Baptiste pour vous souhaiter une agréable rentrée scolaire.

Afin de faciliter l'entrée de votre enfant à l'école, je vous invite à lire attentivement l'agenda scolaire de ce dernier ainsi que le document Parent-Thèse qui sera envoyé par courriel à toutes les six semaines. Des informations circuleront aussi sur le site Web de l'école (adresse ci-haut).

Je vous souhaite une année de partenariat, de bienveillance, de projets novateurs et stimulants et de belles réussites avec vos enfants, nos élèves.

Au plaisir de collaborer avec vous !

Catherine Gélinau, directrice

NOUVELLE PROCÉDURE SUR LA COUR D'ÉCOLE

De nombreuses discussions ont eu lieu l'an dernier au sein de l'équipe-école et du conseil d'établissement concernant la présence de parents et de membres de la

communauté sur la cour d'école pendant les moments de fréquentation scolaire. De façon à assurer un milieu sécuritaire à nos élèves, les balises suivantes seront dorénavant mises en place :

- **De 8h10 à 15h15, du lundi au vendredi, la cour d'école est réservée en priorité aux élèves.** Parents et résidents du quartier pourront avoir accès à la cour lors de ces moments s'il n'y a pas présence d'élèves sur la cour. Advenant le cas où il y a présence d'élèves, nous vous demanderons de quitter les lieux.
- Les parents pourront être sur la cour d'école avant 8h10 et à partir de 15h15. Cependant, nous demandons la vigilance de tous afin de nous assurer que les adultes sur la cour sont bel et bien des parents d'élèves, et non des visiteurs indésirables. Dans le doute, n'hésitez pas à vous adresser à un membre du personnel, qui pourra aller s'informer auprès des dits visiteurs et leur demander de quitter au besoin.
- Jusqu'au 7 septembre, les parents d'élèves du préscolaire seront autorisés à venir porter sur la cour leur enfant (matin et midi), et ce de façon à assurer une transition en douceur pour nos petits nouveaux...

- Nous comptons donc sur votre collaboration chers parents pour appliquer cette nouvelle procédure qui, rappelons-nous le, est mise en place de façon à assurer la sécurité de nos petits et grands...

PROCÉDURE D'ABSENCE OU RETARD



Cette année, nous comptons sur vous chers parents pour mettre les bouchées doubles afin que votre enfant arrive à l'heure à l'école, soit entre 8h et 8h10 le matin et avant 12h55 le midi. Les retards des élèves ont un impact négatif important sur l'apprentissage de tous les élèves...

Lorsque vous arrivez après 8h20 vous devez sonner et passer par la porte avant de l'école. Votre enfant doit se présenter au secrétariat pour y récupérer sa carte d'absence et retourner en classe seul. Avant 8h20, l'enfant doit prendre son rang dans la cour avec les autres élèves.

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école ou être en retard, il est essentiel de prévenir le secrétariat avant le début des classes et ce, même si vous avez déjà prévenu l'enseignant de votre enfant. Ceci a pour but d'éviter de vous déranger inutilement et de simplifier la tâche au secrétariat.

La justification doit se faire avant 8h00 pour une absence le matin et avant 13h pour une absence l'après-midi.

Lors d'un retard, pour des raisons de sécurité, il est important d'aviser le secrétariat de l'heure d'arrivée de votre enfant et de vous assurer qu'il se présente au secrétariat avant d'aller en classe.

Pour joindre le secrétariat : (418) 686-4040, poste 4041 ou par courriel ecole.stjbaptiste@cscapitale.qc.ca.

RAPPORT ANNUEL 2017-2018 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Je vous invite à consulter le Rapport annuel 2017-2018 qui sera publié sous peu sur le site Web de l'école.

AGENDA SCOLAIRE 2018-2019

Dès la rentrée, votre enfant a reçu une version actualisée de l'agenda scolaire. Je vous invite à en prendre connaissance avec votre enfant et bien vouloir signer la page intitulée *ENGAGEMENT*.

PHOTO SCOLAIRE 2018



La photo scolaire aura lieu cette année les 22, 23 et 25 octobre. Un horaire vous sera acheminé au début du mois d'octobre. Nous sommes à la recherche de parents BÉNÉVOLES pour ces trois journées. Si vous êtes intéressés, en informer rapidement le secrétariat.

DÉPLACEMENTS DANS L'ÉCOLE

Avant la fin des classes ainsi que durant les heures de classe et ce jusqu'à 15 h 40, AUCUNE CIRCULATION N'EST PERMISE DANS L'ÉCOLE. **Si vous venez chercher votre enfant à la fin des classes, vous devez l'attendre à l'extérieur. Pour tout autre renseignement pendant les heures de classe, vous devez vous présenter au secrétariat.**

Afin d'améliorer et faciliter la gestion des objets personnels des enfants, les élèves garderont leurs vêtements, sac et boîte à lunch à leur crochet de classe. Vous trouverez au service de garde, lors de votre arrivée, un tableau indicateur. Ce dernier vous permettra de savoir où votre enfant se

trouve. Vous devez donc connaître l'éducateur (trice) de votre enfant. Votre responsabilité est de monter sur les étages pour aller chercher votre enfant et récupérer ses effets personnels qui se retrouveront à son crochet de classe. Cette façon de faire améliorera certains aspects mais augmentera la circulation dans l'école. Les classes seront fermées à clé, mais certains locaux demeureront ouverts. Par respect pour le travail du concierge et des enseignants, je demande la collaboration de tous pour **ne pas entrer dans les locaux ou même dans les classes non verrouillées.** Les objets oubliés par votre enfant dans sa classe devront être récupérés le lendemain.

Nous demandons aux enfants de circuler par la porte arrière aux entrées et aux sorties des classes. Les parents qui viennent chercher leur enfant au service de garde ou à la fin des classes doivent attendre à l'arrière de l'école. Pendant les heures de classe, afin d'assurer une meilleure sécurité à l'école, il n'est pas possible d'entrer par la porte arrière; il est alors essentiel de passer par la porte avant (rue Saint-Jean) et de vous adresser au secrétariat.

Lors des Mercredis découvertes et des journées pédagogiques, vous devez vous présenter en tout temps à la porte arrière de l'école.

CARTE À PUCE

Afin que les éducatrices et les éducateurs demeurent actifs auprès des enfants, il est fortement suggéré de vous procurer une carte à puce vous permettant d'entrer par l'arrière chercher votre enfant sans sonner. Pour vous procurer une carte, vous devez compléter le formulaire que vous recevrez bientôt dans la pochette transparente du service de garde. Prière de retourner le formulaire complété dans cette même pochette. Cette carte sera active seulement qu'en dehors des heures de classes.

Veillez noter que sans carte, il pourrait y avoir un délai avant que quelqu'un vienne vous répondre. Plus il y aura de parents qui utilisent la carte, plus le service auprès des enfants sera de qualité en fin de journée.

COLLATIONS ET BOÎTES À LUNCH



Pour la sécurité et la protection des enfants allergiques et dans le cadre de l'application de la Politique sur les saines habitudes de vie – volet alimentation de la Commission scolaire de la Capitale, il est interdit dans toutes les écoles primaires d'y consommer des produits contenant des arachides ou des noix. Afin de nous faciliter la tâche de contrôle de ces aliments, je demande votre collaboration pour que votre enfant **n'apporte pas de ces produits à l'école.**



ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

L'atelier de musique Armonia offre aux enfants de l'école, depuis plusieurs années, la possibilité de suivre des cours de musique après les heures de classe dans nos locaux. Les leçons sont animées par une équipe de professeurs formés au Conservatoire et à l'Université Laval.

Les instruments enseignés sont le piano, la guitare, le violon et le violoncelle. D'autres cours peuvent être offerts si la demande le permet: cours de chant ou chorale, par exemple.

Pour de plus amples renseignements sur: les places disponibles, l'horaire, les tarifs, vous pouvez communiquer avec Mme Anne-Marie Forest :
-par courriel:

armonia-atelierdemusique@sympatico.ca
-par téléphone: 418-692-2650

19 h 45 – Assemblée générale des
parents

LEVÉE DE FONDS- PROJET PARC-ÉCOLE

Cette année encore, le projet « Revitalisation du parc-école » se poursuivra... Nous en sommes toujours à amasser l'argent nécessaire pour que ce projet, estimé à environ 210 000 \$, puisse voir le jour.

L'entreprise 100 robes, dont la propriétaire est un parent d'une élève de notre école, propose jusqu'au 10 septembre la vente de duos de foulards et de foulards individuels, et ce de façon à soutenir le projet. Pour chaque duo à 40 \$, 10 \$ sera remis au projet du Parc-École. Pour chaque foulard individuel à 25 \$, 7\$ sera remis au projet. La livraison par poste régulière est incluse dans le prix de vente. Les taxes s'appliquent.

Achats en ligne : soniap.com

PARENTS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous sommes activement à la recherche de parents bénévoles pour les activités suivantes. N'hésitez pas à informer le secrétariat si vous êtes disponibles pour donner un peu de votre temps.

- Fête de la rentrée-épluchette de blé d'inde (7 septembre, à partir de 12h)
- Photo scolaire (22, 23 et 25 octobre)

DATES À RETENIR

5 septembre

18 h 30 à 19 h 30 – Rencontre de parents dans les classes de la 1^{re} à la 6^e année.

7 septembre

12 h 30 à 18 h – Fête de la rentrée

(un document d'information vous a été acheminé via le sac d'école de votre enfant)

17 septembre – Journée pédagogique

18 septembre - Organisme de participation de parents (O.P.P.)

20 septembre - Conseil d'établissement

27 septembre - Journée nationale du personnel de soutien scolaire

1er octobre – Journée pédagogique

5 octobre - Journée mondiale des enseignants

8 octobre – Congé (Action de grâces)

12 octobre – Journée pédagogique

En vous souhaitant une année scolaire 2018-2019 à la hauteur de vos attentes !

Catherine Gélinau, directrice

PROCHAINE PARUTION DU

PARENT-THÈSE : 23 octobre 2018